



**Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 25 novembre 2009**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le vingt-cinquième jour du mois de novembre deux mille neuf, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Gilles Dolbec, Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants:

Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, MM. André Bergeron, Saint-Alexandre, Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville, Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Clément Couture, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Yves Duteau, Lacolle, Gérard Dutil, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Louis Hak, Saint-Georges-de-Clarenceville, Serges Lafrance, Henryville, Jacques Landry, Venise-en-Québec, Réal Ryan, Noyan, Michel Surprenant, Saint-Sébastien, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M Gilles Dolbec.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Résolution 11906-09

**Autorisation à répartir une somme de 400 000\$ -
Création du «Fonds environnemental»**

Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, appuyée par le conseiller régional M. Yves Duteau, M. Jacques Desmarais, maire de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, s'étant retiré des délibérations en expliquant la situation de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts dans laquelle il se trouve relativement au dossier de la délimitation du domaine hydrique de l'État et étant sortie de la salle des délibérations;

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu autorise la répartition d'une somme de 400 000\$ pour la création du «Fonds environnemental» auprès des municipalités d'Henryville, Lacolle, Noyan, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Sainte-Anne-de-Sabrevois, le tout suivant le tableau déposé sous la cote «document 3» des présentes.

ADOPTÉE

Signé: Gilles Dolbec, préfet

Signé: Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Joane Saulnier,
M.R.C. du Haut-Richelieu





Création du fonds environnemental

7 municipalités

Municipalités	Matricule	%	Longueur frontalière (mètres)	%	\$
Henryville	137	9,50%	12 604,23	15,08%	60 338,33 \$
Lacolle	89	6,17%	8 783,71	10,51%	42 048,93 \$
Noyan	237	16,44%	11 352,69	13,59%	54 347,02 \$
Saint-Blaise-sur-Richelieu	182	12,62%	6 459,70	7,73%	30 923,55 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu	345	23,93%	12 537,55	15,00%	60 019,12 \$
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	214	14,84%	20 491,81	24,52%	98 097,35 \$
Sainte-Anne-de-Sabrevois	238	16,50%	11 327,35	13,56%	54 225,71 \$
TOTAL	1 442	100,00%	83 557,04	100,00%	400 000

09-sept-09
Tanya Despard